

***Association canadienne des paraplégiques
(Manitoba) Inc.***

Énoncé de mission:

Aider les personnes qui ont une lésion médullaire ou une autre incapacité physique à devenir autonomes et autosuffisantes et à participer pleinement à la vie de la société.

Les membres de l'équipe du Manitoba montrent à Kerry Burtnyk, Vic Peters et Jeff Stoughton comment on peut pratiquer le curling en fauteuil roulant.

Harold Swick, membre de l'ACP, montre comment se servir d'une voiturette de golf adaptée.

Rapport annuel 2009-2010

On peut consulter la version anglaise à: **www.cpamanitoba.ca**
English version available at: **www.cpamanitoba.ca**

***Nature et objectifs de l'Association canadienne des paraplégiques
(Manitoba) Inc.***

L'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) est un organisme sans but lucratif qui représente les Manitobains et les Manitobaines ayant une lésion médullaire. Responsable devant ses membres, qui comptent des personnes vivant avec une lésion médullaire, leurs familles et leurs défenseurs, l'Association emploie un personnel professionnel, a recours à des bénévoles dévoués et encourage les efforts d'entraide pour réaliser sa mission.

Services de base de l'ACP

Au plan opérationnel, l'ACP (Manitoba) s'acquitte de sa mission par la mise en œuvre de son plan directeur de services de réadaptation et la prestation de six services de base. Ce plan directeur est axé sur quatre grandes phases de transition : Rétablissement et réadaptation dans un hôpital d'intervention précoce; Réintégration : Prestation de services communautaires lors du retour à la maison; Participation à la communauté et croissance personnelle; et Continuité : soutien continu tout au long de la vie.

Conseils en matière de réinsertion sociale

Des services professionnels de conseils en matière de réinsertion sociale aident les personnes médullolésées à retrouver une vie autonome au sein de leur collectivité. L'ACP leur offre un soutien continu, de l'information, des liens avec la collectivité et un suivi.

Coordination des services

Un encadrement tout à fait particulier assure la coordination générale du processus de réadaptation, allant du moment de la blessure jusqu'à la période de réinsertion sociale.

Services d'orientation professionnelle et d'emploi

Ces services aident les blessés médullaires à cerner leurs aptitudes professionnelles et à obtenir un emploi qui correspond à leurs valeurs, compétences, habiletés et intérêts.

Soutien des pairs

« Quelqu'un qui est passé par là » peut servir de mentor et de modèle de comportement à émuler, afin d'encourager d'autres personnes médullolésées et les soutenir dans leurs efforts de surmonter les obstacles auxquels elles sont confrontées.

Services de représentation communautaire

L'ACP vise à créer une société fondée sur l'inclusivité. Ses efforts portent sur l'identification et la réduction des obstacles à la pleine participation communautaire des personnes handicapées. Elle cherche à remplir cette dimension de sa mission en collaborant avec d'autres personnes et organismes et en faisant preuve de leadership en matière de prévention.

Services d'information

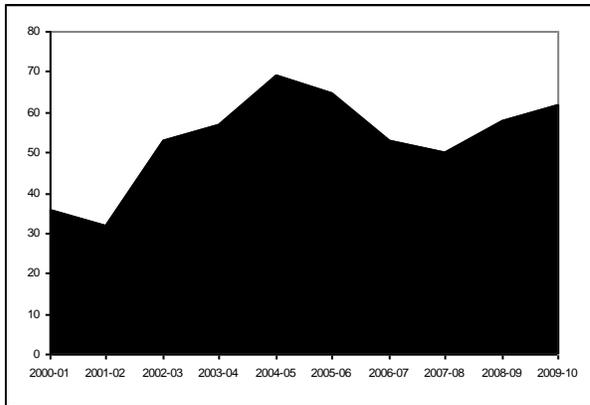
L'ACP offre des renseignements détaillés et pertinents aux personnes concernées : blessés médullaires, membres de leurs familles, employeurs, organismes communautaires, sociétés d'assurance et gouvernements.

Qu'est-ce qu'une lésion médullaire?

Une lésion médullaire est une blessure de la moelle épinière, qu'elle soit le résultat d'un traumatisme physique ou d'une maladie. La moelle épinière est le tissu nerveux contenu dans le canal rachidien qui relie le cerveau aux autres parties du corps. En temps normal, ce tissu ne peut pas se régénérer et c'est pourquoi une lésion de la moelle épinière est dite permanente.

- Une personne ***paraplégique*** souffre d'une paralysie des membres inférieurs et d'une partie du torse.
- Une personne ***tétraplégique*** souffre en plus d'une paralysie complète ou partielle des mains et des bras, en raison d'une lésion médullaire dans la région du cou.

Nouveaux blessés médullaires



62 nouveaux blessés médullaires entre le 1^{er} avril 2009 et le 31 mars 2010. Parmi ceux-ci :

- 28 présentaient une lésion d'origine traumatique, 31 une lésion d'origine non traumatique*
- 39 étaient des paraplégiques, 19 des tétraplégiques*
- 15 présentaient une lésion complète, 43 une lésion incomplète*
- 19 étaient âgés de 35 ans et moins, 43 de plus de 35 ans
- 47 étaient des hommes, 15 des femmes
- 49 patients étaient des non-Autochtones, 13 des Autochtones.

* (certaines données ne sont pas disponibles)

Produits - Services à la clientèle

Le système informatisé de gestion de cas de l'ACP permet d'assurer le suivi des activités des programmes (produits). Les indicateurs ci-dessus sont dérivés de diverses analyses de ces produits. Le personnel des services de réadaptation a dressé le tableau suivant des 12 442 prestations de services à 507 clients en 2009-2010.

Tableau - Services à la clientèle

Type de service	Nombre de services fournis	% de l'ensemble des services fournis
Logement	1 010	8 %
Besoins particuliers de certains clients	83	0,5 %
Éducation (orientation professionnelle)	1 194	9,5 %

Emploi (orientation professionnelle)	990	8 %
Offre de matériel et de fournitures	740	6 %
Soutien fourni aux membres de la famille et à d'autres personnes importantes	356	3 %
Services d'ordre financier	918	7 %
Santé et mieux-être	3 075	25 %
Questions juridiques	120	1 %
Récréation et loisirs	162	1 %
Sexualité	97	1 %
Aide à la vie autonome	250	2 %
Transport	342	3 %
Coordination des services généraux et assurance de la qualité	3 015	25 %
TOTAUX :	12 442	100 %

Produits - Services d'information

George Tatryn, webmestre, s'occupe de la maintenance du site Web de l'ACP (Manitoba) www.cpamanitoba.ca. En plus des renseignements affichés sur son site Web, l'ACP diffuse de l'information par l'entremise de publications diverses, notamment :

- *ParaTracks* (bulletin d'information provincial – conception graphique et mise en page : Mike Nickle).
- *Accès total* (revue de l'ACP nationale).
- *Life after Spinal Cord Injury*, guide et ouvrage de référence inspirés de la publication *La vie après une blessure médullaire* de l'Association des paraplégiques du Québec.
- Le guide *Life after Spinal Cord Injury for Incomplete Spinal Cord Injuries*.
- *Guide to Pressure Ulcer Prevention*, guide de prévention des plaies de pression.
- Le livre pour enfants *So Dad uses a wheelchair*.
- Le livre *Life Interrupted: For Youth with Spinal Cord Injury and Their Families*.

- STEP-UP - Programme d'information et de formation sur la prévention des plaies de pression.

Produits Représentation communautaire

En plus de la prestation habituelle de services à sa clientèle, l'ACP a participé à une vaste gamme d'activités de représentation communautaire en 2009-2010 :

- Participation au comité consultatif de la Ville de Winnipeg sur l'accessibilité;
- Leadership au sein de l'équipe responsable de l'alliance Solutions in Motion de la Fondation Rick Hansen;
- Collaboration avec le ministère des Services à la Famille et du Logement;
- Participation active à l'équipe des traumatismes médullaires de l'hôpital de réadaptation du Centre des sciences de la santé, afin de sensibiliser davantage la population aux problèmes de santé actuels des blessés médullaires;
- Prestation de ressources à des organismes communautaires, des particuliers, des entreprises et des organismes auxiliaires;
- Désignation de conférenciers et de conférencières pour adresser la parole aux élèves dans les écoles, les universités et devant divers organismes communautaires;
- Participation au comité conjoint, composé de membres du gouvernement et de la collectivité, sur les questions d'emploi et d'aide au revenu des personnes handicapées;
- Participation au comité consultatif sur la politique relative au service de transport Handi-Transit;
- Participation au comité consultatif sur les permis de stationnement;
- Participation au comité d'orientation de la mobilité en fauteuil roulant de l'ORSW;
- Participation au comité de la planification stratégique du traitement des plaies de l'ORSW;
- Participation au conseil d'administration de l'organisme Ten Ten Sinclair Housing Inc.;
- Participation au comité de recherche du Manitoba sur les lésions médullaires;
- Participation à la coalition Barrier-Free Manitoba;
- Participation aux soirées Portes ouvertes de la Ville de Winnipeg sur les voies rapides de transport en commun;
- Participation au Disability in Emergency Management Network (réseau communautaire de participation de personnes handicapées aux mesures et interventions d'urgence);
- Participation au comité consultatif sur les aménagements aéroportuaires
- Participation à la Manitoba Employment Equity Practitioners Association
- Participation à la Manitoba Vocational Rehabilitation Association

Rapport du président et du directeur général

Au cours de l'exercice financier 2009-2010, l'Association a augmenté ses activités et mis en œuvre de nouveaux services. Il y a eu à la fois augmentation de la prestation de services de réadaptation et élargissement de notre rôle en tant qu'organisme visant à répondre aux besoins variés reliés aux lésions médullaires au Manitoba. Les progrès accomplis se reflètent également dans les initiatives stratégiques visant à rehausser l'image de l'Association auprès du grand public, favoriser l'expansion de nos services et accroître notre professionnalisme.

La mise en œuvre de l'accord "Going Forward Together: Government of Manitoba's Contribution to Spinal Cord Injury Leadership in Manitoba" s'est poursuivie tout au long de l'année. Cet accord pluriannuel est coordonné par l'ACP, en collaboration avec la Fondation Rick Hansen et le gouvernement du Manitoba. La première année du plan d'affaires a été menée à terme avec succès et a donné lieu aux résultats importants suivants : guidée dans sa tâche par le comité de recherche du Manitoba sur les lésions médullaires, l'ACP a administré avec succès la totalité des fonds annuels qui lui ont été affectés par le gouvernement du Manitoba, ce qui a donné lieu à la mise en œuvre au Manitoba de six nouveaux projets de recherche portant sur les lésions médullaires. De plus, grâce à ce financement, des chercheurs et chercheuses du Manitoba ont pu profiter de la possibilité de travailler avec des chercheurs de statut national et international sur un projet en commun. Un nouveau projet de développement urbain a été élaboré visant à apporter des changements à la prestation de nos services aux Autochtones de Winnipeg.

Le projet STEP UP (programme d'information et de formation sur la prévention des plaies de pression), d'une durée de deux ans, vient de prendre fin. Les résultats sont probants, en ce qu'il n'y a pas eu incidence d'escarres chez les personnes qui ont participé à ce projet. Le succès de ce programme innovateur atteste du dévouement, de la passion, du professionnalisme et de l'esprit innovateur des personnes qui ont contribué à son déroulement.

Grâce aux fonds recueillis dans le cadre de l'activité « Rouler vers demain » de Rick Hansen qui s'est déroulée à Winnipeg, on a pu créer un poste de stagiaire pour une année de formation pratique avec l'Association. Le projet actuel, intitulé *Préparation des Canadiens et Canadiennes ayant une incapacité à jouer un rôle déterminant dans la société*, permet à une personne médullolésée d'acquérir une formation pratique dans le domaine du counseling en matière de réinsertion sociale.

Nous avons consolidé le professionnalisme de l'Association en comblant tous les postes de nos services de réadaptation et en prenant l'initiative d'élaborer de nouvelles ressources de formation. Notre manuel de formation en développement, validé sur le terrain, fournit des références professionnelles pour la documentation élaborée au niveau universitaire à l'intention des prestataires de services professionnels. Les nouveaux modules et le nouveau matériel de formation aideront les membres de notre personnel à accroître leurs niveaux de compétence.

Parmi les défis que nous avons à relever dans l'avenir, il y a celui de renforcer la capacité administrative de l'Association, afin de lui permettre de remplir les responsabilités nouvelles qui lui ont été confiées (gestion financière de l'accord *Going Forward Together* et soutien administratif au comité de recherche du Manitoba sur les lésions médullaires et à l'équipe provinciale de recherche de solutions).

À mesure que le gouvernement du Manitoba continue d'examiner la possibilité d'adopter une loi en matière d'accessibilité, l'ACP continuera de lui faire part de ses suggestions et recommandations concernant les besoins des Manitobains et Manitobains ayant une lésion médullaire ou une autre incapacité physique.

Au niveau national, l'ACP a procédé à un examen opérationnel et entreprend maintenant de recentrer ses ressources limitées sur la prestation de services. L'ACP du Manitoba participera à un groupe de travail ayant pour mandat d'améliorer la prestation de services au sein des diverses sections de l'ACP au Canada.

– *John Wallis et Ron Burky*

Conseil d'administration de l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) 2009-2010

Patti Bonas*
Art Braid* – *comité de direction*
Pauline Day
Corrine Deegan*
D^{re} Karen Ethans
Jeannette Gougeon
Ernie Hasiuk – *ancien président*
Bill Neill
Leonard Steingarten* – *trésorier*
Adam Terwin
Lynda Walker
John Wallis – *président*
John Wyndels* – *comité de direction*
JoAnn Young

Personnel de l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba)

Ron Burky – directeur général
Darlene Cooper – directrice des Services de réadaptation
Adrienne Conley – adjointe de direction
John Powell – agent comptable
Greg Winmill* – conseiller en réadaptation
Maria Cabas – conseillère en réadaptation

Val Reith – éducateur en matière de santé
 Laurence Haien – principal conseiller en réadaptation
 Scott Coates* – conseiller en réadaptation
 Maureen Sullivan – conseillère en réadaptation
 Willie Ducharme – coordonnateur de projets
 Gail Burnside – conseillère en réadaptation
**paraplégique ou tétraplégique*

Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc.
États financiers sommaires
au 31 mars 2010

Situation financière

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Actif		
Encaisse	247 126 \$	191 556 \$
Comptes clients	40 328 \$	125 550 \$
Frais payés d'avance	6 876 \$	-
Immobilisations	8 139 \$	2 025 \$
Actif en fiducie	353 700 \$	634 530 \$
	656 169 \$	953 661 \$

Passif et actif net

Compte fournisseurs et charges à payer	14 377 \$	13 994 \$
Indemnités de vacances à payer	33 765 \$	24 323 \$
Recettes reportées	37 813 \$	32 468 \$
Fonds détenus en fiducie	52 316 \$	51 722 \$
Passif en fiducie	353 700 \$	634 530 \$
Actif net	164 198 \$	196 624 \$
	656 169 \$	953 661 \$

Rapport des vérificateurs

Aux membres de l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc.

Les états financiers condensés ci-joints de la situation financière, ainsi que les états des recettes, des dépenses et de l'évolution de l'actif net ont été établis à partir des états financiers complets de l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc. au 31 mars 2010 et pour l'exercice clos à cette date. Dans notre

rapport du 25 mai 2010, nous avons formulé une opinion avec réserve sur ces états financiers, étant donné que nous n'avons pas été en mesure de confirmer l'intégralité des revenus provenant de dons. La présentation d'un résumé fidèle des états financiers complets relève de la responsabilité de la direction de l'Association. Notre responsabilité, en conformité avec la Note d'orientation pertinente concernant la certification, publiée par l'Institut canadien des comptables agréés, consiste à faire rapport sur les états financiers condensés.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, à tous les égards importants, un résumé fidèle des états financiers complets correspondants selon les critères décrits dans la note d'orientation susmentionnée.

Ces états financiers condensés ne contiennent pas tous les renseignements requis pour leur présentation par les règles comptables généralement admises au Canada. Le lecteur doit garder à l'esprit qu'ils risquent de ne pas convenir à ses fins. Pour obtenir de plus amples informations sur la situation financière, les résultats du fonctionnement et les flux de trésorerie de l'Association, le lecteur devra se reporter aux états financiers complets correspondants.

DELOITTE & TOUCHE LLP
Comptables agréés
Winnipeg (Manitoba)
le 25 mai 2010

Recettes, dépenses et actif net

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Recettes		
Subventions et recettes prévues aux contrats		
Province du Manitoba	261 600 \$	256 400 \$
Santé Canada	82 500 \$	82 500 \$
Centraide Winnipeg	121 896 \$	119 500 \$
Office régional de la santé de Winnipeg	57 897 \$	57 897 \$
Commission des accidents du travail	20 000 \$	20 000 \$
Subventions de projets par le Bureau national de l'Association canadienne des paraplégiques	10 880 \$	16 089 \$
Manitoba Paraplegia Foundation Inc.	5 000 \$	6 517 \$
Fondation Rick Hansen	20 700 \$	7 918 \$
Programme STEP-UP	25 844 \$	40 780 \$
	606 317 \$	638 071 \$

Services rémunérés—		
SAPM et autres	10 000 \$	11 434 \$
Divers	23 043 \$	34 527 \$
Recouvrement de matériel et frais de formation payés au nom des paraplégiques ou par ceux-ci	44 472 \$	116 637 \$
Total des recettes	683 832 \$	770 199 \$

Dépenses

Programme des services de réadaptation		
Amortissement	4 796 \$	8 041 \$
Salaires et dépenses	446 987 \$	451 430 \$
Aide professionnelle	44 472 \$	116 637 \$
Programme de représentation et d'information	150 003 \$	135 275 \$
Total des dépenses	646 258 \$	711 383 \$

Excédent des recettes sur les dépenses découlant des activités poursuivies	37 574 \$	58 816 \$
--	------------------	-----------

Transfert de fonds à la Manitoba Paraplegia Foundation Inc.	(70 000 \$)	-
---	--------------------	---

Excédent des recettes sur les dépenses	(32 426 \$)	58 816 \$
--	--------------------	-----------

Actif net au début de l'exercice	196 624 \$	137 808 \$
Actif net à la fin de l'exercice	164 198 \$	196 624 \$

Les personnes intéressées peuvent obtenir un ensemble complet des états financiers et le rapport détaillé des vérificateurs en s'adressant à l'Association.

Rapport du trésorier

Au nom du conseil d'administration, je suis heureux de souligner que l'Association continue d'équilibrer son budget et que l'exercice 2009-2010 s'est terminé par un excédent de 37 574 \$ des recettes sur les dépenses.

Dans l'ensemble, le *Total des recettes* a diminué de 86 367 \$. Des différences importantes sont à noter : 12 782 \$ de la Fondation Rick Hansen, 14 936 \$ du Programme STEP-UP et 72 165 \$ en recouvrement de frais. D'autres variations mineures dans le financement rendent compte de la différence.

Les dépenses ont diminué de 65 125 \$, en raison surtout d'une diminution d'aide professionnelle. Le reste des dépenses est demeuré stable par rapport à l'année précédente.

Nous tenons à exprimer notre sincère gratitude à l'égard de nos bailleurs de fonds, donateurs et membres pour le soutien continu qu'ils offrent aux programmes et aux services de notre organisme.

Je tiens à remercier notre agent comptable, John Powell de son dévouement et assiduité au travail, de même que Gabriella Zaporozan et Maureen Daenink du cabinet Deloitte & Touche LLP qui ont préparé avec soin nos états financiers vérifiés.

– *Leonard Steingarten, trésorier*

En plus des bailleurs de fonds mentionnés ci-dessus, l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) tient à remercier ses autres donateurs et organismes subventionnaires, y compris les personnes et organismes suivants :

Don Ament

Patricia et Dieter Bonas

Frank Borowski

Arthur Braid

Randy Colbert

Greg Erlendson

Succession de Josephine Lachowski

D^e Karen Ethans

Keith G. Collins Ltd.

Derek Legge et Kay Stewart

Paul MacDonald

Manitoba Curling Association

Audrey McIlraith

Jim Richardson

Phillipe J. Sebastian

Arnold et Orpha Schryvers

Centre de recherché sur les lésions médullaires (Univ. du Manitoba)

Arthur Summers

*Harold Swalwell
June Thomson
Robert Wroblewsky*

Recherche

Par l'intermédiaire de la Manitoba Paraplegia Foundation Inc., l'ACP investit des fonds dans la recherche de nouveaux traitements et de la guérison des lésions médullaires. L'ACP soutient également la recherche dans ce domaine en participant activement au comité de recherche du Manitoba sur les lésions médullaires, ainsi qu'à la campagne « Rouler vers demain » de Rick Hansen, et en informant ses clients et membres des possibilités de participation à la recherche.